

Conférences Débats Littérature Expositions Géo-numérique Gastronomie Cinéma Spectacles terres

35° édition 4, 5 & 6

octobre 2024

TERRITOIRE INVITÉ: les Alpes

# Appel à communications

FIG 2024

Artificialisation, préservation, renaturation, mise en valeur, transitions... La liste est longue des termes qui décrivent l'évolution d'un terrain. Ces mots renvoient à une actualité fournie : débats sur le « zéro artificialisation nette », mobilisations contre des projets d'aménagement, nouveaux dispositifs pour la préservation des espaces naturels et de la biodiversité des sols, recul du trait de côte, gestion des inondations, etc.

Le FIG 2024 veut poser la question de l'usage et de la propriété des terres. Au quotidien, nous utilisons le mot « terre » pour parler de plusieurs choses : à la fois le sol sur lequel nous marchons (et que nous pouvons prendre en main) et le foncier, c'est-à-dire les terrains que nous nous approprions et utilisons. Alors, qui possède et qui utilise les terres, mais aussi l'immobilier ? Qui décide de leur gestion et des activités qui y prendront place (ou non) ? Et en quoi ces questions nous confrontent-elles aux problématiques plus globales, d'échelle terrestre ?

Thème: terres

## Des terres appropriées et disputées

Le foncier peut être envisagé comme la forme sociale de l'appropriation des terres et des surfaces qui se traduit par une répartition inégale entre acteurs et permet une analyse géopolitique de la question. Dans un contexte urbain, cela concerne l'organisation des marchés immobiliers, de la spéculation dans des marchés tendus à la perte d'attractivité de territoires en crise. Dans un contexte rural sont concernées tant les terres exploitées que celles qui ne le sont pas et se retrouvent parfois protégées du fait de leur caractère « naturel ». Les dynamiques de concentration et d'accaparement fonciers sont fréquemment évoquées au prisme des transformations des modèles agricoles, sylvicoles et alimentaires, mais aussi de la démographie rurale, par exemple autour de la question de la transmission des exploitations, ou du pouvoir politique (colonisation, collectivisation...). En parallèle, des mouvements sociaux interviennent dans ces dynamiques par la ré-institution de communs fonciers, le soutien à l'agroécologie paysanne, l'opposition à des projets d'aménagement (« zones à défendre », luttes autochtones)... De fait, si la propriété privée domine en Europe, elle est minoritaire dans deux bons tiers de la planète et d'autres types d'arrangements émergent.



Comment les trajectoires nationales et les contextes locaux participent-ils à des recompositions de la gestion et de la propriété des terres ? Les conflits « pour la terre » sont-ils l'expression de tensions politiques plus larges ?

### Des terres aménagées pour leurs ressources

Les modes de délimitation, d'occupation ou d'aménagement, matérialisent dans l'espace l'appropriation des terres. Parfois enregistrées dans un cadastre, les unités foncières de base que sont les parcelles ressortent souvent dans le paysage : on distingue un champ d'un pré, un terroir d'un autre, les friches des jardins, le bâti résidentiel des immeubles de bureaux, etc. Tous ces termes correspondent à autant de catégories paysagères, économiques ou encore juridiques de terres qu'il s'agira d'étudier. Enfin, les terres utilisées à des fins productives font l'objet d'aménagements et d'équipements : transformations du relief, des ressources qu'elles portent (comme l'eau, au cœur de conflits d'usage puissants à l'heure du changement climatique), de la géométrie (remembrement), de l'accessibilité, mais aussi des caractéristiques biophysiques des sols.



Comment les modèles et les héritages marquent-ils les usages actuels des terres ? Quelles recompositions sont à l'œuvre aujourd'hui, à l'heure des crises écologiques et de l'évolution des systèmes productifs et modèles économiques ?

#### Sous le foncier... les sols !

Les terres, ce sont aussi des sols. Largement invisibilisées par les enjeux fonciers en surface, la matérialité des sols et leur caractère vivant connaissent un regain d'intérêt. Succession organisée et complexe d'horizons mêlant minéral, eau, air et matière organique, le sol forme à la fois une couverture pédologique à l'échelle de la « zone critique » et un ensemble hétérogène de types de sols dépendant des conditions de milieu.

Les sols enregistrent de multiples changements (climat, pratiques anthropiques) au fil d'une histoire environnementale pluri-millénaire. Appréhendés successivement au prisme des notions de fertilité, qualité, santé et sécurité, les sols sont aussi de plus en plus considérés pour les services qu'ils rendent aux sociétés : atténuation du changement climatique, des événements météorologiques extrêmes, alimentation, mais aussi matière pour la construction (terre crue), etc. Des initiatives témoignent d'un souci pour la ressource, face aux menaces comme la salinisation, le tassement, les excès du labour, ou l'érosion.

L'attention publique est fortement centrée sur les enjeux de pollution et dépollution, ce qui questionne la temporalité des usages des sols et les conséquences de leurs héritages. C'est notamment le cas en milieu urbain, où les liens aux sols connaissent des transformations rapides, par exemple autour du retour de la pleine terre dans les centre-villes. Ce dernier mobilise des ressources des sols (terre végétale) et sous-sols (terres excavées) souvent importées des espaces de frange urbaine, avec des réflexions sur la circulation de ces matières, qui appauvrit des espaces pour en enrichir d'autres.



Dans quelle mesure la prise en compte du caractère vivant des sols influence-t-elle effectivement les décisions sur le foncier?

#### Les terres en ville : bâtir ou sanctuariser ?

Dans les contextes urbains, l'accès à la terre est d'abord un enjeu économique, puisque la rareté du foncier disponible tend à renchérir sa valeur. Cela entraîne différentes formes de spéculation foncière et une marchandisation accrue des terres urbaines, posant la question de l'équité d'accès au foncier en ville et dans les franges urbaines convoitées, notamment celles des agglomérations en expansion rapide. La formation de bulles immobilières et la spéculation sur les marchés immobiliers métropolitains donnent parfois l'impression d'une valeur économique hors-sol. Certains dispositifs comme la dissociation du foncier et de l'immobilier sont ainsi expérimentés pour redonner à la valeur d'usage des terres la primauté sur leur valeur marchande.

Les villes se caractérisent en outre par une forte artificialisation des sols. Les controverses autour de la sobriété foncière (densification, « zéro artificialisation nette ») révèlent des approches concurrentes des terres urbaines : ressources foncières pour construire d'une part, terres à préserver pour leur valeur récréative, productive ou écologique d'autre part. Au cœur même des villes, le maintien d'espaces agricoles, la (re)création de zones végétalisées et le devenir des friches sont au centre de nombreux débats et conflits, mettant en jeu la diversité des sols (terres artificialisées, imperméabilisées, (dé)polluées...), des contextes géographiques (zones tendues, en déprise, métropoles en expansion rapide) et des temporalités concernées (occupations temporaires de l'espace, territoires en transition).



Comment penser l'avenir de villes où le foncier est soit de moins en moins disponible, soit au contraire surabondant mais de plus en plus difficile à valoriser ?

### Discours et imaginaires de la terre

Les terres sont investies de valeurs et de symboles. Outre son rôle dans les grands récits cosmogoniques (la Terre-mère), la terre apparaît comme un support de l'identité collective, légitimant les revendications de peuples autochtones à disposer librement des territoires qu'ils occupent. La terre peut également susciter un sentiment individuel d'appartenance (terre ancestrale, terre d'accueil), saillant dans le cas du "droit du sol" reconnu par de nombreux pays.

Mais la diversité des pratiques et des représentations attachées à la terre alimente aussi les antagonismes : la perception de certains espaces comme des terres vierges ou « terra nullius » repose par exemple sur des normes occidentales de rapport à la terre. De la même façon, les tensions autour de projets d'aménagement mobilisent différents imaginaires (terre nourricière, terrain « à bâtir », terrain vague...). Il s'agira de réfléchir aux manières dont les sociétés pensent les terres et aux discours qu'elles déploient pour les décrire.

# Pour finir, la mise en valeur de <u>deux thématiques transversales</u> est particulièrement encouragée:

- Les fondements juridiques des rapports à la terre, du droit civil à la common law en passant par les régimes coutumiers, impliquent d'aborder le droit avec pédagogie, pour ne pas invisibiliser son rôle, ni se perdre dans les méandres des normes.
- Dans de nombreux pays des Nords, **la disponibilité croissante de données** statistiques et cartographiques (photographies aériennes, images satellites, répertoires de transactions immobilières...) permet de rendre visibles des transformations foncières sinon relativement abstraites.

# Territoire invité : les Alpes

Pour la première fois, le FIG choisit pour territoire invité un objet « naturel » : une chaîne de montagne, celle où culmine le Mont Blanc, plus haut sommet d'Europe. Objet d'une production scientifique très importante en géographie, notamment française, le massif alpin permet des approches nombreuses, et très variées. Le nombre d'interventions réservées au territoire invité dans la programmation du FIG étant plus réduit que pour le thème, les thématiques suivantes seront privilégiées :

- L'étude de dynamiques spatiales et territoriales à l'échelle du massif, ou ne se déployant pas dans les limites d'un seul des Etats de la région : mobilités, coopérations transfrontalières, etc.
- L'adaptation du territoire alpin aux crises climatique et écologique.
- L'évolution des systèmes productifs et économiques de la région.
- Les propositions qui proposent une analyse en lien avec le thème « terres ».



# Déposez votre proposition

Les interventions doivent mettre en valeur des recherches et des questionnements actuels de la géographie. Elles doivent impérativement être accessibles au plus grand nombre grâce à un vocabulaire simple, l'utilisation de documents comme des cartes ou des photographies, la référence à des éléments d'actualité.

En effet, le public du Festival est composé à la fois de géographes (chercheur ses, enseignant es, étudiant·es, élèves de tous niveaux...), mais aussi d'amateurs, de passionné·es et de néophytes à qui il faut penser en premier lieu!



L'appel à communications est ouvert jusqu'au 15 janvier 2024 inclus.



Nous vous invitons à prendre connaissance des précisions concernant les interventions du FIG 2024 avant de déposer votre proposition: s.42l.fr/precisions-FIG2024

Toutes les propositions doivent être adressées via le formulaire en ligne :



s.42l.fr/AAC-FIG2024

À noter : il vous sera demandé un résumé de l'intervention proposée (entre 2 500 et 4000 signes, espaces compris) et au moins 5 références principales de bibliographie.

## Co-direction scientifique du FIG 2024 :

Florence Nussbaum, maîtresse de conférences en Géographie Adrien Baysse-Lainé, chargé de recherche en Géographie

### Comité scientifique du FIG 2024 :

Eric Charmes, directeur de recherche à l'École nationale des travaux publics de l'État Etienne Cossart, professeur des universités en Géographie Anaïs Marshall, maîtresse de conférences en Géographie Alice Nikolli, maîtresse de conférences en Géographie Claire Simonneau, maîtresse de conférences en Études urbaines

Victoria Kapps, directrice du Festival

Thibaut Sardier, président de l'ADFIG